

# Demande de **bénévole**

## Devenir **bénévole**



Centre jeunesse  
de Québec

Institut universitaire

## PROCESSUS POUR UNE DEMANDE DE BÉNÉVOLE



### Qui peut faire la demande?

- Un intervenant psychosocial, un éducateur, un infirmier, un psychologue ou l'agent de liaison du comité des usagers peut demander les services d'un bénévole.

### Quelles sont les responsabilités du demandeur?

- Formuler par écrit la demande de bénévolat.
- Participer à la mise en place de la ressource bénévole, à sa sélection, à son accueil et au jumelage entre l'utilisateur et le bénévole.
- Encadrer les actions du bénévole en s'assurant du respect de l'entente de service préétablie et de la participation à son évaluation.
- Mettre à jour le dossier de l'utilisateur selon les modalités prévues :
  - inclure le consentement au service de bénévolat des parents ou responsable légal ou celui du jeune lorsqu'il est âgé de plus de 14 ans;
  - inclure les activités de bénévolat lors de la révision du plan d'intervention de l'utilisateur;
  - inclure l'évaluation des activités tenues par le bénévole;
  - signaler toute situation particulière à son chef de service.

### Quelles sont les étapes de la demande de bénévolat?

1. Le demandeur de service identifie un besoin d'accompagnement ou d'animation d'une ressource bénévole pour un usager en précisant les besoins et les motivations de l'utilisateur et de ses parents ou responsable légal, leurs attentes et leur collaboration, de même que les activités ciblées.
2. Il formule par écrit la demande de bénévolat qu'il dépose auprès de son chef de service.
3. Ce dernier approuve la demande et l'achemine au chef de service responsable du bénévolat.
4. Le chef de service responsable du bénévolat procède au pairage en tenant compte des particularités du jeune, des besoins identifiés, des préférences et disponibilités du bénévole.
5. Le demandeur de service accueille le bénévole et devient la personne-ressource désignée pour celui-ci dans son milieu.
6. Il doit identifier les besoins spécifiques de formation du bénévole.
7. Une première rencontre entre le jeune et le bénévole est organisée. Le demandeur du service a la responsabilité de l'animation de la rencontre dans laquelle sont clarifiés les attentes et les rôles de chacun ainsi que les modalités concernant le déroulement des activités.
8. Le demandeur assure le suivi avec le bénévole et fait l'évaluation des activités tenues par le bénévole.



## PROCESSUS POUR DEVENIR BÉNÉVOLE

### Qui peut être bénévole?

- Toutes personnes n'étant pas employées ou en stage au CJQ-IU.

### Quelles sont les étapes pour devenir bénévole?

1. Le postulant doit remplir un formulaire de candidature disponible à la Direction des services de réadaptation en internat et en foyer de groupe. De plus, il doit désigner deux personnes de référence.
2. Un formulaire de références est expédié par le service de bénévolat à chacune des personnes désignées comme référence par le postulant.
3. Le postulant doit signer un formulaire d'autorisation des antécédents judiciaires, fournir un certificat de bonne conduite ainsi qu'une copie d'un permis de conduire valide, si nécessaire aux activités de bénévolat.
4. Une entrevue de sélection est supervisée par le chef de service responsable du bénévolat et un membre du personnel du CJQ-IU. Lors de cette rencontre, les attentes de l'organisation envers les bénévoles, les exigences et les valeurs du CJQ-IU sont expliquées au bénévole.
5. Les personnes sélectionnées seront acceptées après certaines vérifications faites auprès des personnes désignées comme références.
6. Le nouveau bénévole signe une entente de service et un formulaire d'engagement à la confidentialité.
7. Il reçoit une formation de base et une formation continue est offerte afin de soutenir son travail de bénévole.
8. Il est suivi et évalué par le demandeur du service de bénévolat.

### Deux types d'activités de bénévolat

- **Accompagnement :**
  - support au développement d'habiletés parentales en faisant du « modeling par les pairs »;
  - participation et accompagnement à des activités sportives et de loisir;
  - accompagnement à des activités d'intégration sociale;
  - découverte et recours aux ressources communautaires;
  - aide aux devoirs personnalisée pour les jeunes;
  - accompagnement lors de visites supervisées;
  - certaines activités de transport;
  - accompagnement du jeune qui désire faire du bénévolat;
  - etc.
- **Animation par le bénévole :**
  - atelier de peinture, de cuisine, d'écriture;
  - initiation à la musique;
  - fabrication de bijoux;
  - pratique d'une nouvelle activité sportive;
  - etc.

Bénévoles

Pour nous joindre

**Linda Fournier**

Chef de service de réadaptation par le travail et de bénévolat

Direction des services de réadaptation en internat en foyer de groupe

Téléphone : 418 661-6951 poste 2240

[lindaournier.cj03@sss.gouv.qc.ca](mailto:lindaournier.cj03@sss.gouv.qc.ca)